



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet : **Préavis n° 69/2025**

concernant une demande de crédit de CHF 63'972.— TTC destiné aux travaux prioritaires de réparation des collecteurs et regards publics à la Route de Duillier

Date séance : 21.08.2025

Présents : André Darmon, Evelyne Fallet, Pascal Colombo, Gregory Favre, Karine Kalcic, Roberta Genini, Eric Bocquet, Matthieu Balmer

Absents : Gerald Girardet, Frederic von der Weid

La Commission des finances s'est réunie pour analyser le préavis N° 69/2025 sollicitant un crédit de CHF 63'972.— TTC. Ce montant couvre le curage, la réhabilitation par gainage, la création d'une chambre de visite, les honoraires techniques ainsi qu'une provision pour divers et imprévus.

La Commission relève plusieurs points financiers importants :

- **Devis prudent** : le montant présenté correspond à l'hypothèse d'un gainage sur l'ensemble du collecteur, alors que seuls certains tronçons pourraient nécessiter une intervention. Les coûts effectifs pourraient donc être inférieurs au crédit demandé.
- **Financement** : le projet pourra être couvert par les liquidités disponibles, limitant ainsi le recours à l'emprunt. La Municipalité demande toutefois une autorisation d'emprunt, mesure de prudence permettant de préserver la flexibilité financière de la commune.
- **Amortissement** : l'investissement relève du patrimoine administratif et sera amorti sur 60 ans, durée conforme aux prescriptions pour les conduites d'évacuation.
- **Charges futures** : hormis amortissement et intérêts, le projet n'entraîne pas de charges d'exploitation supplémentaires.

La Commission souligne le caractère prioritaire de ces travaux, nécessaires pour éviter des dommages plus coûteux (pollution des sols, refoulements dans les habitations, réparations d'urgence). Le choix technique du gainage apparaît comme une solution financièrement équilibrée, limitant les nuisances et les frais liés à des fouilles ouvertes.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 69/2025 concernant une demande de crédit de CHF 63'972.— TTC destiné aux travaux prioritaires de réparation des collecteurs et regards publics à la Route de Duillier.

Fait à Genolier le 22 août 2025

Matthieu Balmer

Eric Bocquet

Roberta Genini

Karine Kalcic

Frédéric von der Weid
Rapporteur